

GDS 19 Section Apicole

Immeuble consulaire Puy Pinçon Z.I. Tulle EST

B.P. 30 - 19001 TULLE Cedex

☎ : 05.55.20.84.33

Courriel : gds19@reseaugds.com Site internet : www.gds19.org



FRGDS NA Section Apicole

Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire de Nouvelle-Aquitaine

Section Apicole

6 Parvis des Chartrons, Cité Mondiale 33075 BORDEAUX Cedex

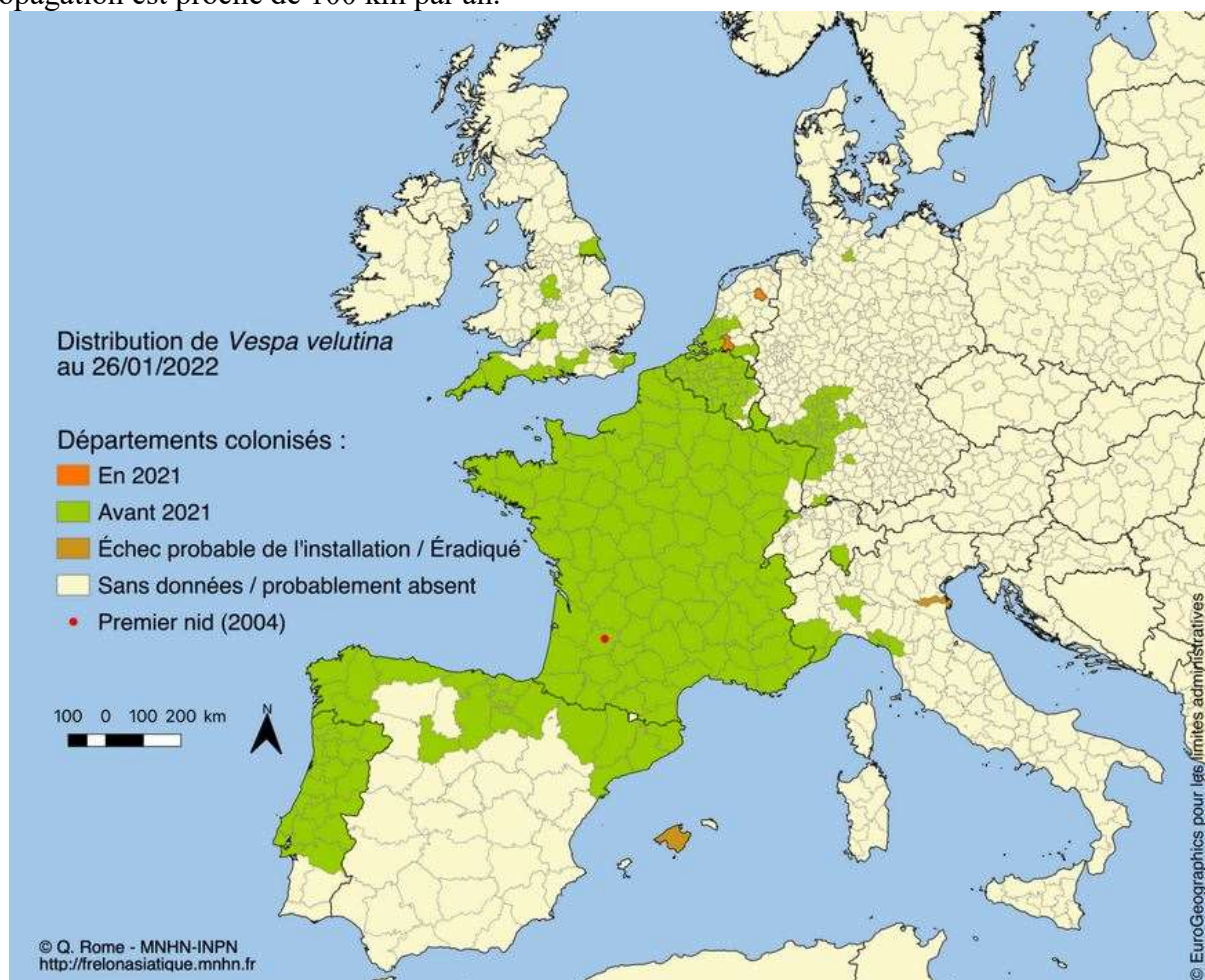
mail : frgds.nouvelle-aquitaine@reseaugds.com

FRELON ASIATIQUE ou *Vespa velutina*

Un piégeage à continuer

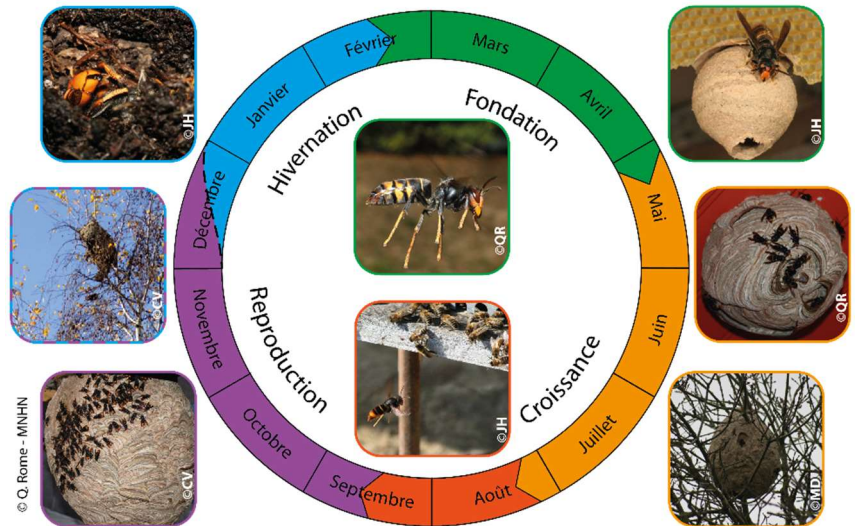
Originaire d'Asie, ce frelon invasif a débuté sa colonisation française au tout début des années 2000. Sa présence a été remarquée dès 2004 dans le Lot et Garonne et en Gironde et depuis il poursuit son expansion rapidement occasionnant une prédation marquée sur les abeilles et un risque humain potentiel.

À ce jour, toute la France est colonisée ainsi que 9 autres États européens : Espagne, Portugal, Italie, Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Pays-Bas, Suisse et Luxembourg. Sa vitesse de propagation est proche de 100 km par an.



Pour rappel, le frelon asiatique ou *Vespa velutina nigrithorax* mesure environ 3 cm de long. Son thorax est brun foncé, son abdomen présente des segments bordés d'une large bande jaune orangé caractéristique et ses pattes sont jaunes.

Printemps : Selon son cycle de développement, (voir cycle de Rome et al., 2013), celui-ci débute au printemps lors de la sortie d'hivernation des fondatrices.



Elles commencent leur activité dès la mi-février lorsque la température extérieure atteint 13°C pendant 6 à 7 jours mais d'après les expérimentations terrains, la sortie massive de diapause ou hivernage des frelons se situent autour de fin mars en Limousin, après les gelées tardives.

Les jeunes reines construisent un nid primaire ou embryon de nid en bâtissant 8 à 12 cellules dans lesquelles elles vont réaliser leur première ponte. C'est à ce moment-là que leurs besoins énergétiques en sucre augmentent afin de rechercher les matériaux nécessaires à l'élaboration de son nid. Si la recherche des protéines pour alimenter les petites larves est assez facile au printemps du fait de la présence de nombreux d'insectes, les sources de sucre sont plus discrètes. Il n'est pas rare de voir les fondatrices récolter du nectar sur les fleurs mais elles préfèrent une source plus abondante et plus facile d'accès.

Pour construire son nid et nourrir ces premières larves, la reine a besoin de beaucoup de nourriture et c'est pourquoi le printemps est le moment idéal pour la piéger.

Les emplacements les plus favorables pour le piégeage de printemps sont les plus attractifs pour la construction du nid de frelon ou à proximité d'une source de nourriture.

Il faut donc privilégier :

- les sites autour des anciens nids car même s'ils ne sont pas réutilisés, les études démontrent que les jeunes reines hibernent à proximité de leur nid de naissance.
- les arbres et arbustes mellifères en fleurs visités par le frelon pour prélever le nectar des fleurs ou les abeilles en train de butiner.
- les points d'eau, les déchetteries, les tas de compost ménager et les ruchers.

Les pièges doivent être placés en hauteur entre 0.50 et 1.50 m et de préférence dans un lieu bénéficiant du soleil le matin. Il est impératif de poursuivre le piégeage jusqu'à la fin de floraison du châtaignier (mi-juin) même si le mois d'avril est la meilleure période avec ses belles journées ensoleillées succédant à des périodes de froid et de pluie, favorables aux captures.

En 2022, une enquête régionale a été menée en Nouvelle-Aquitaine en coopération avec les sections apicoles des GDS, l'ADANA et l'ITSAP. 53 sites répartis sur le territoire régional ont permis de tester sur une période allant de mars à fin mai 2022, 3 types de pièges (Bouteille avec échappatoires et système anti-noyade - Jabeprode - piège Vétopharma) ainsi que 3 types d'appâts différents (Bière/sirop/vin - Jus de cirier - Vespa catch). Les relevés montrent de grandes différences lors des piégeages entre les sites. En effet, sur le Limousin, 298 reines fondatrices ont été piégées soit 13% des reines capturées en Nouvelle-Aquitaine. Compte-tenu de nos gelées matinales persistantes sur cette période en Limousin, les pièges bouteilles couplés à l'appât Bière/sirop/vin semblent les plus efficaces. Malheureusement ces types de pièges ne sont pas sélectifs et beaucoup d'insectes non-cibles sont également capturés. Les recherches sur des phéromones spécifiquement attirantes sont actuellement en cours sans « solution miracle » pour le moment.

Quel que soit le piège installé, **il doit être le plus sélectif possible**. La taille de l'orifice doit retenir les frelons tout en laissant sortir les insectes non visés. Les appâts ne doivent contenir que très peu de sucre de manière à attirer le moins possible d'insectes non-cibles. Le but est d'obtenir un maximum d'effluves et non de chercher à nourrir.

Les pièges permettent de diminuer la pression de prédation localement et d'affaiblir les colonies du frelon vespa velutina.

Été : A partir du mi-juin les frelons et leur reine construisent leur nid secondaire qui atteindra sa taille maximum en septembre. Le nid est sphérique quand il est abrité mais il devient ovalaire et peut atteindre jusqu'à 1 mètre de haut et 80 cm de diamètre quand il est fixé à un support. Il est reconnaissable à sa sortie latérale. A la fin de l'été, un nid peut contenir jusqu'à 3000 frelons et donner naissance à environ 300 nouvelles reines fondatrices qui quittent le nid pour être fécondées.

En été, il faut se concentrer sur la destruction des nids même si celle-ci est compliquée. **Attention, il est indispensable d'être équipé d'une combinaison de protection contre les frelons, avec masque, lunettes et gants, le mieux étant de faire appel à des professionnels formés pour cette destruction.** L'une des meilleures techniques actuelles de destruction est l'utilisation d'une perche télescopique injectant de l'insecticide. Pour les insecticides rémanents, il est indispensable ensuite de descendre le nid et de le brûler pour que les oiseaux ne consomment pas le produit en ingérant les insectes morts. Il faut proscrire absolument la destruction mécanique des nids hors d'atteinte (lance à eau, fusil...) car il est impossible ainsi de détruire toute la colonie : cela fait courir des risques pour le voisinage et entraîne la reconstruction immédiate d'autres nids à proximité.

Automne : Avec les premières nuits froides, le piégeage peut redémarrer. L'objectif principal est la diminution de prédation au rucher. Pour cela il faut des pièges contenant des appâts hyper-protéinés (par exemple des croquettes pour chat) avec de l'alcool (le vin blanc éloigne les insectes butineurs). Les ouvrières frelons devant nourrir une grosse quantité de larves, sont à la recherche de protéines. Elles exercent alors une très forte prédation devant les ruches, capturant sans relâche les abeilles. En restant ainsi devant les colonies, les frelons en plus des abeilles tuées, engendrent un tel stress, que les butineuses ne sortent plus et que la colonie d'abeille s'affaiblit faute de réserve.

En 2022, la population de frelon était tellement importante que beaucoup de ruche n'avait plus assez d'ouvrières pour combattre les frelons et les empêcher d'entrer. Même si certains apiculteurs ont élaboré des pièges où des protections afin d'éloigner ou faire baisser la population des frelons aux abords des ruches, cela reste du sauvetage d'urgence.

Période hivernale : Les nids de frelon apparaissent avec la chute des feuilles mais les détruire ne sert à rien car les individus restants sont voués à mourir et les futures fondatrices sont en hibernation. En revanche, il faut repérer ses nids secondaires car les jeunes fondatrices hibernent dans le voisinage. Il sera bon de piéger dans les environs au printemps.



Il existe une polémique concernant le piégeage de printemps. Certain le juge dangereux pour la biodiversité et contre-productif. Comme dans chaque stratégie de lutte, il s'agit d'évaluer l'équilibre bénéfice/risque. Les espèces non-cibles touchées sont principalement des mouches attirées pour pondre dans les pièges délaissés, des papillons et d'autres vespides comme les frelons européens et guêpes. C'est pour éviter ses mauvaises prises que le choix de l'emplacement et de l'appât est primordial.

En résumé :

Période hivernale et fin d'hiver (décembre à mi-mars)	Le piégeage est inefficace et risque de provoquer la capture d'autres espèces à une période critique	Ne pas piéger
Printemps (fin mars à mi-juin)	Les fondatrices cherchent de la nourriture sucrée et la prise éventuelle d'autres insectes ne perturbera plus le développement des populations. Placer les pièges dans les endroits les plus attractifs (anciens nids, compost, ruchers ...)	Appâts peu sucrés avec alcool
Été (mi-juin à fin août)	Destruction des nids secondaires si possible	Piégeage non-recommandé
Automne (Septembre à décembre)	Piégeage à nouveau possible dans le but de diminuer la prédation en plus de la pause de protection au rucher	Seuls les appâts protéinés avec alcool sont attractifs

D'un point de vue réglementaire, le frelon asiatique ou *Vespa velutina nigrithorax* est classé comme espèce envahissante dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique sur tout le territoire français (arrêté du 26/12/2012). Il fait partie des 12 000 espèces exotiques, transportées par l'action de l'homme hors de leur aire de répartition naturelle. Parmi elles, 10 à 15% sont considérées comme envahissantes, parce qu'elles se reproduisent facilement et se propagent provoquant des dommages préoccupants sur le plan environnemental (biodiversité) social et économique.

Au regard de ce classement, une stratégie de lutte collective à la charge des apiculteurs peut être mise en place. Mais actuellement, aucune stratégie n'est reconnue efficace pour répondre à l'objectif de réduction de l'impact délétère du frelon asiatique sur les colonies d'abeilles. C'est pour cela que le ministère en charge de l'Agriculture subventionne des actions de recherches visant à valider des méthodes de prévention et de lutte efficace tout en étant non-nuisible à l'environnement (article L.201-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime). **Dans l'attente, aucune mesure obligatoire n'est imposée.**

Depuis 2008, le **GDS Corrèze** assure :

- une diffusion régulière de l'information sur cette espèce invasive (foires, congrès, réunions diverses et à tous les apiculteurs),
- un recensement des nids de frelons asiatiques signalés avec envoi de fiches de signalement à toutes les Mairies et Communautés de Communes en Corrèze,
- une destruction des nids situés à moins de 10 mètres de hauteur, via notre Service Hygiène. Cette destruction reste à la charge du propriétaire du support, mais le Conseil Départemental de la Corrèze apporte un appui financier précieux à la plupart de ces destructions et nous tenons à l'en remercier.
- une participation régulière aux tests régionaux des divers pièges et appâts (enquête 2022).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le GDS 19 au 05.55.20.89.35 ou par mail gds19@reseaugds.com ou consulter le site internet <http://www.gds19.org/>

ADANA : Association pour le Développement de l'Apiculture chez les professionnels en Nouvelle Aquitaine

GDS : Groupement de Défense Sanitaire

ITSAP : Institut Technique et Scientifique de l'Abeille et de la Pollinisation

GUERIN MC GDS 19